



SHOOTING PILOT

KIT DROIT À L'IMAGE · GUIDE 1 / 5



01

On me demande de retirer des photos : que faire ?

Le protocole du photographe en 5 étapes

Un guide pratique pour répondre sans improviser, documenter la demande et reprendre la main.

POUR QUI

Photographes professionnels qui publient des portraits, mariages, séances famille ou reportages sur leur site et leurs réseaux.

TEMPS

Lecture 8 min · mise en place 20 min

VOTRE RÉSULTAT

Une procédure prête à utiliser, deux messages à adapter et un registre de suivi.

À LIRE AVANT DE COMMENCER

Important. Ce guide fournit des repères opérationnels généraux pour les professionnels exerçant en France. Il ne constitue pas un avis juridique. La réponse dépend notamment de la photographie, de son contexte, de l'accord obtenu, de la base juridique du traitement de données et de la demande exacte. En cas de mise en demeure, de demande d'indemnisation ou de conflit, faites-vous accompagner par un professionnel du droit.

Le message que personne n'aime recevoir

« Bonjour, j'ai vu que les photos de notre séance sont toujours sur votre site. Je ne souhaite plus apparaître sur vos réseaux. Merci de tout supprimer. »

Votre premier réflexe est peut-être de ressortir l'autorisation signée. Pourtant, la question prioritaire n'est pas « qui a raison ? », mais : **de quelles images parle-t-on, où sont-elles diffusées et quelle réponse pouvez-vous apporter rapidement ?**

Une autorisation de publication et la réglementation sur les données personnelles ne sont pas la même chose. Une photographie d'une personne identifiable peut constituer une donnée personnelle ; selon le contexte, une demande de suppression, d'opposition ou de retrait de consentement devra être examinée. Il est risqué de répondre automatiquement « vous avez signé, je ne retire rien ».

Étape 1 – Accusez réception, sans promettre l'impossible

Répondez rapidement, idéalement le jour ouvré suivant. **C'est un objectif de service, pas un délai légal universel.** Demandez si nécessaire les liens ou images concernées. Ne contestez pas à chaud, ne réclamez pas de justification intime et ne promettez pas d'effacer toute trace d'Internet.

Message prêt à envoyer :

MESSAGE À COPIER

Bonjour [Prénom],
J'ai bien reçu votre demande concernant les photographies de [séance / date]. Je vais vérifier les emplacements où ces images sont diffusées sur les supports que je gère et revenir vers vous avec un point précis. Si vous avez des liens particuliers en tête, vous pouvez me les transmettre.
Bien cordialement,
[Signature]

Étape 2 – Rassemblez les éléments du dossier

Avant de modifier quoi que ce soit, réunissez :

- les images concernées et la date de la séance ;
- le devis, le contrat et l'éventuelle autorisation de publication ;
- les supports, finalités, durée et éventuels partenaires prévus ;
- la date de publication et les liens actuels ;
- la demande originale et les échanges déjà intervenus.

Pourquoi ? Vous devez pouvoir expliquer ce qui avait été accepté, ce qui a réellement été diffusé et ce qui a été fait à la réception de la demande. Conservez seulement les pièces nécessaires, de manière sécurisée, pour une durée justifiée : « tout garder pour toujours » n'est pas une politique de conservation.

DANS SHOOTING PILOT

Votre dossier, au même endroit

Dans Shooting Pilot, le devis, le contrat signé en ligne, la galerie et les commandes d'un client se retrouvent depuis votre espace, sans fouiller votre boîte mail. Dans la galerie client, Shooting Pilot pose la question à votre place : « Autorisez-vous la publication des photos de cette séance ? ». Vous choisissez le moment, avant l'ouverture de la galerie ou après que le client a vu ses photos. Sa réponse est horodatée et, s'il passe commande après avoir accepté, un PDF d'autorisation est rattaché à sa commande.

Étape 3 – Faites l'inventaire des lieux de publication

Ne vous arrêtez pas à Instagram. Repérez chaque emplacement que vous contrôlez et chaque publication faite par un tiers.

Support	Lien / référence	Qui contrôle ?	Action / état
Site / portfolio	_____	Moi	_____
Instagram / Facebook	_____	Moi	_____
Google Business / blog	_____	Moi	_____
Publicité / page d'atterrissage	_____	Moi ou agence	_____
Lieu de réception / marque	_____	Tiers	_____
Plaquette imprimée	_____	Diffusion passée	_____

Test concret : prenez une image publiée récemment et retrouvez tous ses emplacements en cinq minutes. Si vous n'y arrivez pas, votre prochain chantier n'est pas juridique : c'est le suivi de vos publications.

Étape 4 – Décidez et exécutez, support par support

Cas A – Aucun accord documenté pour cet usage. Ne supposez pas que la prestation photographique autorisait la communication commerciale. Par prudence, suspendez l'utilisation concernée et analysez la situation.

Cas B – Une autorisation existe, mais la personne retire son accord ou s'oppose à la diffusion. Vérifiez la portée de son accord et la base juridique de chaque traitement. Sur le plan relationnel, retirer rapidement une image de votre communication est souvent préférable à un conflit. Les obligations exactes peuvent varier : faites valider les cas sensibles.

Cas C – La photographie a été transmise ou repartagée. Retirez ce que vous contrôlez ; identifiez les destinataires concernés et examinez les suites qui s'imposent. Vous pouvez contacter un partenaire, mais

ne prétendez pas contrôler un partage autonome, un imprimé déjà distribué ou la désindexation immédiate d'un moteur.

Question de délai : en matière de droits RGPD, la règle générale est une réponse dans les meilleurs délais et, en principe, **au plus tard sous un mois** ; des exceptions et prolongations encadrées existent. Votre procédure interne peut viser une prise en charge sous 48 h et un retrait de vos propres supports sous 7 jours, mais ces chiffres ne doivent jamais être présentés comme des délais légaux universels.

Étape 5 – Confirmez par écrit et fermez le dossier

Une fois les actions terminées, envoyez un récapitulatif exact : ce qui a été retiré, ce qui reste à traiter, ce qui dépend d'autres acteurs et comment vous joindre. Gardez la trace de la demande et de son traitement selon votre politique de conservation.

Message de confirmation :

MESSAGE À COPIER

Bonjour [Prénom],
À la suite de votre demande du [date], j'ai retiré les photographies concernées de [liste des supports] le [date]. [Si applicable : j'ai également contacté [partenaire] au sujet de sa publication.]
Je ne peux pas supprimer directement les éventuels repartages effectués par des tiers indépendants ou les exemplaires imprimés déjà distribués. Si vous identifiez un lien que je gère encore, envoyez-le-moi et je le vérifierai.
Bien cordialement,
[Signature]

Trois erreurs qui rendent la situation plus difficile

1. **Répondre « vous avez signé » sans relire le document.** Le périmètre de l'autorisation compte plus que la simple présence d'une signature.
2. **Supprimer une publication et oublier les autres.** Une image peut être sur votre site, vos réseaux, un PDF commercial et une campagne publicitaire.
3. **Détruire toute trace du dossier.** Distinguez retrait de la diffusion publique, effacement des données et conservation limitée des éléments nécessaires à la gestion de la demande ou à la défense de droits.

Votre mini-procédure à afficher dans le studio

- ☐ J'accuse réception et j'identifie la demande.
- ☐ Je retrouve l'autorisation et les documents de séance.
- ☐ Je liste les supports et les responsables concernés.
- ☐ Je traite chaque support et je note la date des actions.
- ☐ J'envoie une confirmation claire.
- ☐ Je ferme le dossier, avec une conservation justifiée des preuves utiles.

La question à vous poser : si un ancien client écrit demain, combien de temps vous faudra-t-il pour retrouver son autorisation *et* l'ensemble des publications concernées ?

Et pour éviter de revivre cette situation ?

Le meilleur traitement d'une demande commence avant la publication : expliquer les usages, formaliser l'autorisation, pouvoir retrouver le document et savoir où les images sont diffusées.

- **Votre prochain document** : le générateur gratuit d'autorisation de droit à l'image de Shooting Pilot, sans création de compte : shootingpilot.com/outils/cession-de-droit-a-l-image
- **Votre méthode** : le guide 3 de ce kit, *Le droit à l'image en 4 moments*, installe la routine qui évite la plupart des demandes.

Le générateur produit un modèle PDF à faire signer ; il ne remplace ni une validation juridique adaptée ni un système de suivi de toutes vos diffusions.

POUR ALLER PLUS LOIN — RÉFÉRENCES OFFICIELLES

- Service-Public, « Droit à l'image et respect de la vie privée » : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103
- CNIL, « Demander le retrait de votre image en ligne » : cnil.fr/fr/demander-le-retrait-de-votre-image-en-ligne
- CNIL, « Les droits des personnes sur leurs données » : cnil.fr/fr/passer-l'action/les-droits-des-personnes-sur-leurs-donnees

Cinq guides, une situation chacun

Chaque guide répond à un moment précis de votre activité. Tous sont gratuits, sans e-mail à laisser, et partageables tels quels avec vos confrères.

01 On me demande de retirer des photos : que faire ?

Le protocole du photographe en 5 étapes

02 Puis-je publier cette photo ?

L'arbre de décision du photographe professionnel

03 Le droit à l'image en 4 moments

Le playbook pour ne plus improviser à chaque séance

04 Vos photos publiées sont-elles vraiment couvertes ?

L'audit droit à l'image de votre portfolio — 12 questions, 6 minutes

05 Votre modèle d'autorisation vous protège-t-il vraiment ?

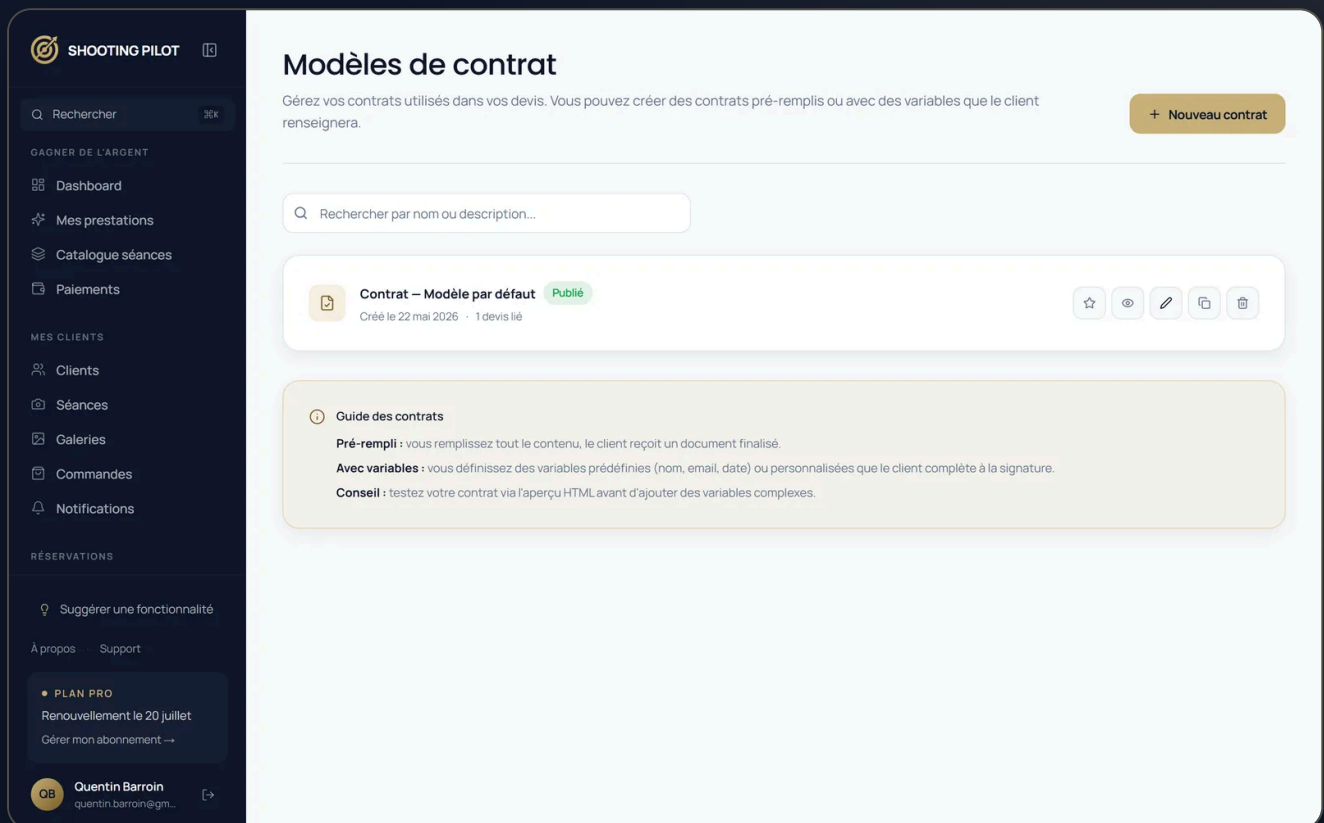
La grille de relecture en 10 points pour photographes

Téléchargez les autres guides et le pack complet : shootingpilot.com/outils/guide-droit-a-l-image-photographe

LE LOGICIEL DERRIÈRE CE KIT

Vous photographiez. Shooting Pilot s'occupe du reste.

Ce kit vous donne la méthode. Shooting Pilot l'applique à chaque séance, du premier devis à l'autorisation de publication, et range tout dans le dossier de votre client.



The screenshot shows the Shooting Pilot web application interface. On the left is a dark sidebar with the Shooting Pilot logo and a list of navigation items: Dashboard, Mes prestations, Catalogue séances, Paiements, Clients, Séances, Galeries, Commandes, Notifications, and Réservations. Below these are links for 'Suggérer une fonctionnalité', 'À propos', 'Support', and a 'PLAN PRO' section with a renewal date of July 20th. The main content area is titled 'Modèles de contrat' and includes a search bar, a list of contract templates (one is highlighted as 'Publié'), and a 'Guide des contrats' section with instructions on how to use the templates.

Devis et contrats signés en ligne

Vos modèles de contrat annoncent vos usages de publication. Variables remplies automatiquement.

Questionnaire avant la séance

Le client répond depuis son téléphone, sans compte. Demandez à l'avance s'il y aura des enfants ou d'autres personnes.

Autorisation de publication en galerie

La galerie pose la question au moment que vous choisissez. Réponse horodatée, PDF rattaché à la commande.

Galerie et sélection client

Vos clients choisissent leurs photos dans une galerie privée à votre image.

Réservation en ligne

Un parcours de réservation public pour vos offres, du choix de la séance au devis.

Factures conformes

Numérotation, mentions et TVA gérées pour vous, en droit français.

Dès 29 € HT / mois

Essai gratuit, sans carte bancaire · Logiciel français pour photographes professionnels

Essayer gratuitement · shootingpilot.com/essai-gratuit

